



# Le développement des projets **D'INFRASTRUCTURE** du **PLAN NORD**

Simultaneous translation will be available / La traduction simultanée sera disponible

Les 4 et 5 avril 2012 • Hôtel InterContinental • Montréal

Profitez des perspectives des parties prenantes suivantes :

- Ville de Port-Cartier
- Gros-Mécatina
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Corporation de développement économique de Port-Cartier
- Corporation de développement économique montagnaise (CDEM)
- New Millenium Iron Corp.
- Cree Construction & Development Company
- SNC-Lavalin
- CIE Minière IOC
- Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Iles (CPESI)
- Aéroport de Québec
- Rail Cantech
- Administration portuaire de Montréal
- Les Armateurs du Saint-Laurent
- Le Groupe Océan
- Nation Naskapi
- ArcelorMittal Mines Canada
- Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Tata Steel Minerals Canada

Faites partie des discussions stratégiques, comprenez les enjeux actuels, contribuez à la planification, évaluez les occasions d'affaires et jouez un rôle déterminant dans le développement des projets d'infrastructure du Plan Nord

- Les occasions d'affaires actuelles et émergentes dans la réalisation des projets et réseaux d'infrastructure
- Le rôle du développement durable et comment réduire l'empreinte environnementale
- Les questions relatives aux relations de travail et au droit de l'emploi que doit connaître l'initiateur d'un projet
- Le point de vue des communautés autochtones sur leur rôle et leur participation, ainsi que la mise en valeur de leurs territoires
- La négociation de l'accès aux territoires pour faciliter le développement des ressources
- Le cadre réglementaire applicable aux projets d'infrastructure au nord
- Le financement des projets d'infrastructure
- Les considérations clés pour former et intégrer la main d'œuvre autochtone et non-autochtone
- Les risques et avantages des différents modes de réalisation des projets
- Les défis techniques, financiers et opérationnels liés à la conception et à la réalisation de travaux en milieu nordique

Profitez de nos TROIS ATELIERS DE TRAVAIL INTERACTIFS & STRATÉGIQUES

- La rédaction des ententes de partenariat entre l'industrie, les communautés autochtones et le secteur public
- Les enjeux de transport dans la réalisation du Plan Nord
- La négociation entre les communautés autochtones, les promoteurs et les gouvernements

Événement commandité par :



Raymond Chabot  
Grant Thornton

Heenan Blaikie

Avec l'appui de :



Réservez au 1-877-246-4832 • [InstitutCanadien.com/infrastructure](http://InstitutCanadien.com/infrastructure)





Êtes-vous intéressé par l'ouverture d'un territoire riche en ressources naturelles de toutes sortes?

Voulez-vous mieux comprendre les défis d'accès au territoire et la planification des infrastructures stratégiques?

Voulez-vous mieux cerner les intervenants, les enjeux et les occasions d'affaires?

Les demandes pour les infrastructures au Nord sont illimitées! L'atteinte des objectifs du Plan Nord passera inévitablement par la coordination, la consolidation, la planification et la mise en place de ces infrastructures. Le premier plan quinquennal du Plan Nord prévoit des investissements de 1 193 M \$ en infrastructures au cours de la période de 2011 à 2016. Les 3 à 5 premières années commencent maintenant et elles seront caractérisées par une approche de développement intégrée.

Les investissements dans le développement des infrastructures stratégiques nécessitent une coordination et une consolidation afin d'assurer le succès de la réalisation de tous les nouveaux projets de développement planifiés. Plusieurs questions se posent, plusieurs occasions d'affaires se présentent, plusieurs intervenants sont parties prenantes, plusieurs défis et enjeux existent.

La « Conférence sur le développement des PROJETS D'INFRASTRUCTURE du PLAN NORD » de l'Institut Canadien est une occasion unique d'aborder les questions critiques en ce qui a trait au financement, aux occasions d'affaires, aux partenariats avec les communautés au Nord, aux questions environnementales, à la mise en valeur du territoire et bien plus encore! Joignez-vous à nous les 4 et 5 avril prochains à Montréal.

Des conférenciers issus des communautés autochtones, de l'industrie minière, maritime, portuaire, aérienne, ferroviaire, de la construction, du transport, des différents paliers gouvernementaux, des corporations de développement économique et des organismes de développement durable partageront avec vous leurs questions, leurs défis, leurs enjeux et leurs démarches quant à la coordination, à la planification et à la réalisation des projets d'infrastructure du Plan Nord.

#### Voici un aperçu de ce à quoi vous pouvez vous attendre

**Une occasion unique** d'aborder les questions critiques en ce qui a trait au financement, aux occasions d'affaires, aux partenariats avec les communautés autochtones, aux questions environnementales, à la mise en valeur du territoire et bien plus encore!

**Un événement conçu en fonction** de vos défis actuels, cette conférence abordera les thématiques qui vous permettront d'évaluer les occasions d'affaires et d'en tirer avantage dans un contexte de développement durable et de partenariat.

**Apprenez** de plusieurs dirigeants d'entreprises, membres de communautés autochtones et différents paliers gouvernementaux qui veulent s'impliquer et qui sont déjà impliqués dans le développement des réseaux d'infrastructures.

UNE AUTRE GRANDE PREMIÈRE AU QUÉBEC!

Vous ne pouvez vous permettre de manquer cet événement incontournable! Réservez votre place dès aujourd'hui en composant le 1-877-246-4832 ou en vous rendant sur notre site Internet [www.InstitutCanadien.com/infrastructure](http://www.InstitutCanadien.com/infrastructure)

# ATELIERS DE TRAVAIL INTERACTIFS

Lundi 2 avril 2012 | 13h00 à 16h30 (Inscriptions à 12h30)

## A La rédaction des ententes de partenariat entre l'industrie, les communautés autochtones et le secteur public dans le cadre des projets d'infrastructure



**Jean M. Gagné**

Associé

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

*Les partenariats entre l'industrie, les communautés autochtones et le secteur public dans le cadre des projets d'infrastructure constituent un aspect important et incontournable du Plan Nord. Il est donc essentiel que ces contrats soient rédigés pour tenir compte de la réalité juridique et financière des parties à ces partenariats, ainsi que des droits et obligations de chacun.*

*Le type de partenariats et modèles de participation qui seront analysés dans le cadre de cet atelier seront :*

- Les sociétés
- Les co-entreprises
- Les compagnies

*Il est aussi important que les ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) soient adaptées aux projets d'infrastructure et qu'elles tiennent compte des modalités particulières des partenariats reliés au projet visé par ce type d'entente. À cet égard, cet atelier examinera le contenu de ces ententes et les clauses que l'on devrait y retrouver.*

Mardi 3 avril 2012

9h00 à 12h30 (Inscriptions à 8h30)

## B La réalisation du Plan Nord : un enjeu de transport – problèmes, défis et solutions possibles



**Étienne Dubreuil**

Associé

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL



**David F. Blair**

Associé

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

*Le volet Transport représente une composante essentielle du Plan Nord, qu'il s'agisse de transport routier, ferroviaire, aérien, pipeline ou maritime. Ainsi, toutes les industries concernées par le Plan Nord (ex. : minière, énergétique, forestière, touristique) auront grand besoin d'importantes infrastructures pour réaliser leurs nombreux projets et desservir les personnes et communautés visées. Les animateurs de cet atelier de travail interactif présenteront les sujets suivants :*

- La construction de nouvelles infrastructures de transport et réfection et entretien des infrastructures existantes
- Les problématiques du réseau ferroviaire, notamment ses lacunes en matière d'infrastructure (moins de 1 200 km au nord du 49<sup>e</sup> parallèle)
- Les difficultés d'accès au territoire visé par le Plan Nord
- Les coûts de construction très élevés
- La nécessité d'une concertation entre les entreprises et les divers intervenants régionaux impliqués afin de favoriser la réussite des projets
- Les besoins de l'industrie minière : chemins de fer publics ou privés; routes; pipelines; alimentation en électricité; et échéancier de réalisation
- Les obligations des transporteurs publics et les problèmes de tarification
- L'introduction de technologies écoresponsables en matière de transport

13h30 à 17h00 (Inscriptions à 13h00)

## C Pratiques et stratégies pour optimiser la négociation entre les communautés autochtones, les promoteurs de projets et les gouvernements



**Jules Brière, Ad. E.**

Associé

Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L. • AVOCATS



**Carolina Manganelli**

Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L. • AVOCATS

*Le succès d'une négociation en vue de la réalisation d'un projet dépend de l'identification clairement établie au préalable par chacune des parties des résultats recherchés et de la détermination, dès le départ, d'objectifs communs réalistes.*

*La mise en œuvre optimale du processus de négociation entre une communauté autochtone et un promoteur et, le cas échéant, le gouvernement dépend de plusieurs facteurs. Il importe notamment :*

- De bien situer chacun des interlocuteurs, de reconnaître leurs rôles respectifs et d'établir un climat de respect et de confiance entre négociateurs
- De circonscrire avec précision l'objet de la négociation, le type d'entente (ÉRA ou autre) et de s'y tenir
- De transmettre à l'autre partie toute l'information qu'il est raisonnable d'attendre d'un interlocuteur de bonne foi
- De connaître toutes les contraintes politiques, administratives et juridiques relatives à la réalisation du projet sous tous ses aspects
- De connaître les écueils susceptibles de nuire à la négociation ou de la faire échouer et de prévoir et développer une solution alternative en cas d'impasse
- Pour un projet qui doit se réaliser sur un territoire où ne s'applique pas un traité, la question de la revendication des droits ancestraux peut devoir être prise en compte dans la négociation d'une entente avec le gouvernement ou l'un de ses mandataires afin d'en différer le règlement sans préjudice aux prétentions de chacun

12h30 Dîner réseautage pour les participants inscrits aux ateliers A et B



**Une rencontre incontournable pour les parties prenantes qui réalisent l'importance de se pencher sur les nombreux défis, occasions, enjeux et préoccupations liés au développement des projets d'infrastructure du Plan Nord, incluant :**

- Entreprises dans le domaine minier, énergétique, ferroviaire, des télécommunications, maritime, aérienne, portuaire et de la construction
- Ministres, Sous-ministres
- Élus et administrateurs des municipalités, CRÉ, MRC et organismes de développement économique locaux et régionaux
- Fonction publique municipale, provinciale et fédérale
- Aménagement du territoire et de développement régional
- Chefs, administrateurs et membres de Conseils de bande, Conseils tribaux, organismes de développement économique, associations et entreprises autochtones
- Développement des affaires
- Gestionnaires et évaluateurs environnementales
- Gestionnaires de projets
- Ventes et marketing
- Ingénierie et construction
- Logistique, infrastructure et transport
- Coentreprises (« Joint ventures »)
- Financement et approvisionnement et acquisitions
- Investisseurs
- Avocats et experts-conseil – Plan Nord, Énergie, Construction, Infrastructure et PPP, Foresterie, Mines, Ressources naturelles, Environnement, Transport, Politiques gouvernementales, Droit autochtone

Réservez au 1-877-246-4832 ou sur [www.InstitutCanadien.com/infrastructure](http://www.InstitutCanadien.com/infrastructure)



*[Une conférence] très diversifiée,  
plusieurs thèmes d'importance et la représentation  
des visions différentes.*

*Aurora M. Hernandez, Ing. Minier M.S.A., Administration régionale Crie  
Conférence sur le Plan Nord – décembre 2011*

**Mercredi 4 avril 2012**

7h00 Inscriptions et petit-déjeuner continental 🍽️

8h00 **Allocution d'ouverture des coprésidents de la Conférence**



**Emilio Imbriglio**  
Associé leader du groupe Conseils Financiers  
Président du conseil de direction  
Raymond Chabot Grant Thornton



**Ilan Dunsky**  
Associé et co-directeur,  
groupe des infrastructures et des partenariats public-privé  
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

8h15 **La coordination des différents projets d'infrastructure requis afin d'assurer le succès de la réalisation des projets**

ANIMATEUR



**Jacques Lamarre, O.C.**  
Conseiller stratégique  
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

PANÉLISTES



**Laurence Méthot**  
Mairesse  
Ville de Port-Cartier



**Christian Denis**  
Directeur général et commissaire industriel  
Développement économique Sept-Îles



**Serge St-Laurent**  
Vice-président principal – Stratégie,  
développement et opérations  
Aéroport de Québec inc.

**Randy Jones**  
Maire  
Gros-Mécatina



**Michel Gignac**  
Président, Corporation de développement  
économique de Port Cartier

**Martial Major, ing.**  
Vice-président, Ingénierie et grands projets  
Rail Cantech Inc.



**Carole Campeau, MBA**  
Directeur exécutif, Développement des affaires  
et communications, Le Groupe Océan inc.  
Présidente, Armateurs du Saint-Laurent



**Jean-Luc Bédard**  
Vice-président, opérations et capitaine du port  
Administration portuaire de Montréal

*Il est souhaitable que les efforts investis dans les infrastructures du Nord-du-Québec s'inscrivent dans un cadre global afin d'en minimiser les impacts et que ceux-ci soient coordonnés en vue de soutenir tous les projets de développement dans le cadre du Plan Nord; à la lumière des expériences dans le Nord-du-Québec, nous aborderons dans nos échanges les points suivants :*

- Les investissements dans le développement des infrastructures afin d'accéder aux zones qui présentent le plus grand potentiel et rendent possible la réalisation de projets de développement économique
- Trouver l'équilibre entre la capacité des infrastructures existantes et le besoin de nouvelles infrastructures
- Un plan d'infrastructure pour les prochains 3 à 5 ans
  - Quels types d'infrastructures sont requis?
  - Une planification intégrée (routes, trains, avions, navires)
  - Qui les construira?
  - La gestion et le contrôle des infrastructures
  - Le partage des infrastructures
- Ce qui est nécessaire pour commencer
- Comment la coordination de ces projets diffère-t-elle des projets qui ont déjà eu lieu?
- Comment et sur quoi la coordination devrait-elle être basée?
- Incorporer les besoins des municipalités affectées
- Un survol des infrastructures de transport dans les régions Nordiques
- Les réseaux ferroviaires existants et une projection des volumes transportés
- L'exécution d'un projet d'infrastructure en période hivernale
- Sept-Îles, métropole de la Côte-Nord : des dizaines de milliards d'investissements annoncés et projetés
- Les défis d'une croissance effrénée
- Les besoins de la Ville de Sept-Îles pour arrimer forte croissance et finances municipales
- Des exemples de villes qui ont connus un développement économique sans précédent et leurs solutions
- Les solutions septiliennes face aux grands projets
- Le transport des personnes : clients, décideurs, employés, consultants
- Le transport des biens :
  - Pièces de rechange, échantillons, aliments périssables, médicaments



*[J'ai aimé] les visions très diversifiées,  
la qualité et la pertinence des conférenciers.*

*Guy Bourassa, Président et chef de la direction, Exploration Nemaska  
Conférence sur le Plan Nord – décembre 2011*

- Le développement de l'industrie touristique
- L'utilisation de l'avion et l'hélicoptère dans le processus d'exploration, de cartographie et de développement du territoire
- Les besoins reliés au développement du Nord
  - Importation de biens et équipements
  - Exportation des ressources
- Les types de port : types 1, 2 et 3
- L'installation portuaire au sud du 47<sup>e</sup> parallèle - intermodalité
- Les avantages du transport maritime : environnement et infrastructure
- Le transport maritime : importation, exportation et disponibilités
- L'installation portuaire au nord du 47<sup>e</sup> parallèle
- La flexibilité requise pour :
  - Minimiser les coûts d'infrastructure
  - Maximiser les navires

10h15 Pause-café et réseautage ☕

### 10h30 Accessing U.S. Capital Markets



**Richard Steffens**  
Minister - Counselor for Commercial Affairs  
U.S. Embassy Ottawa

### 11h15 Profiter des occasions d'affaires en infrastructure

#### ANIMATEUR



**Emilio Imbriglio**  
Associé I leader du groupe Conseils Financiers  
Président du conseil de direction  
Raymond Chabot Grant Thornton

#### PANÉLISTES



**Eric Tétraut**  
Directeur, Communications et Affaires publiques  
ArcelorMittal  
Mines Canada



**Dean Journeaux**  
Président et Chef de la direction  
New Millennium Iron Corp.



**William MacLeod**  
President & CEO  
Cree Construction & Development Company Ltd

**Marie-Liesse Marc**  
Senior Vice President, Infrastructure  
Macquarie Group Limited

- Les occasions d'affaires en infrastructure
  - Durant la construction
  - Durant l'exploitation
  - Routes, réseau intégré de transport et de télécommunications, pipelines, aéroports, ports, logements, etc...
- S'associer avec les entreprises locales dans le développement des projets d'infrastructure
- Le financement des infrastructures
- Le rôle des autorités, des entreprises et du secteur privé

- Les besoins réels dans les communautés et pour leurs entreprises
- Étude de cas – Cree Construction & Development Company Ltd
  - Contact initial avec des partenaires potentiels
  - La négociation des conventions
  - Tendances futures dans les communautés autochtones

12h45 Dîner et réseautage pour les participants et les conférenciers



### 13h45 Le cadre réglementaire applicable aux projets d'infrastructure au nord



**Jacques Dupont**  
Sous-ministre adjoint à l'expertise hydrique et aux évaluations environnementales, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

**Yves Leboeuf**  
Vice-président, Opérations  
Agence canadienne d'évaluation environnementale

*Le Plan Nord est un grand chantier de développement économique, social et environnemental qui se déploiera sur une période de 25 ans dans le Nord du Québec, sur un territoire équivalent à deux fois celui de la France. Un nombre important de projets seront ainsi réalisés notamment dans les secteurs de l'énergie, des ressources minérales et du transport dont plusieurs devront se soumettre aux dispositions des quatre régimes d'évaluation environnementale applicables à ce territoire et prévus à la Loi sur la qualité de l'environnement. Dans ce contexte, la présentation fait un tour d'horizon sur les processus d'évaluation environnementale au Québec, les principaux intervenants impliqués et leur rôle. Ainsi, ce portrait expose l'importance pour les promoteurs de connaître le processus de même que les obligations qui y sont reliées.*

14h45 Pause-rafraîchissement et réseautage

### 15h00 Le financement des projets d'infrastructure



**Emilio Imbriglio**  
Associé I leader du groupe Conseils Financiers  
Président du conseil de direction  
Raymond Chabot Grant Thornton

- Quel type de capital est requis?
- Qui assumera le coût des infrastructures?
- Comment les projets d'infrastructure seront-ils financés?
- Les différents types de partenariats avec les développeurs
  - Est-ce que les partenariats sont une solution envisageable?
- Les PPP – plus qu'une option – une réalité nécessaire
- Le rôle de l'investissement étranger
- Le financement du maintien des infrastructures : planifier à long terme

### 16h00 Négocier l'accès pour faciliter le développement des ressources



**Marc Dorion, c.r., Ad. E.**  
Associé  
McCarthy Tétraut S.E.N.C.R.L., s.r.l.



*[J'ai aimé] la variété des sujets,  
le côté autochtone et le côté des municipalités.*

*Nadege Tollari, VP recherche et développement, Ressources Arianne  
Conférence sur le Plan Nord – décembre 2011*

- Accès aux ressources – pierre angulaire du développement
- Les grands enjeux
- Les principaux intervenants : profils et objectifs
- Les infrastructures (routes, rails, pipelines, aéroports, lignes de transport d'électricité) : projets et options disponibles
- Le processus de négociation

**17h00 Le rôle et la participation des communautés autochtones dans le développement des projets d'infrastructure**

**Chief Louis Einish**  
Intergovernmental Affairs, Health and Social Services  
Nation Naskapi

**Ricky Fontaine**  
Directeur général, Corporation de développement économique montagnaise (CDEM)

- Le rôle des projets d'infrastructure dans le développement économique des communautés autochtones
- Incorporer les besoins des communautés autochtones à l'étape du développement des politiques et de la planification
- Leçons apprises des projets antérieurs

**18h00** Récapitulatif de la journée par les coprésidents et réception cocktail



Commandité par

**Heenan Blaikie**



**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

**Allocution d'ouverture du cocktail :**



**Pierre Marc Johnson, G.O.Q., MSRC**  
Avocat-conseil  
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

**Jeudi 5 avril 2012**

**7h30** Inscriptions et petit-déjeuner continental ☕

**8h00 Allocution d'ouverture des coprésidents de la Conférence**



**Ilan Dunsky**  
Associé et co-directeur,  
groupe des infrastructures et des partenariats public-privé  
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL



**Emilio Imbriglio**  
Associé | leader du groupe Conseils Financiers  
Président du conseil de direction  
Raymond Chabot Grant Thornton

**8h15 Les considérations clés pour former et intégrer la main d'œuvre autochtone et non-autochtone**

**Édith Garneau, PhD**  
Directrice de projet, Communautés et Autochtones  
Services mondiaux de formation et de simulation  
& Développement minier durable, SNC-Lavalin Inc.

**Coco Calderhead**  
Manager, Community Affairs  
Tata Steel Minerals Canada Ltd

- Identifier la formation requise
- Évaluer les capacités et habiletés requises
- Accéder aux programmes de formation
- Développer des programmes de formation qui encouragent l'intégration et la rétention
- Stratégies de recrutement
- Les défis particuliers liés aux infrastructures et aux activités minières dans le nord québécois
- Étude de cas de la compagnie Tata Steel Minerals Canada Ltd.
  - The Direct Shipping Ore iron mining project
  - Investments made to date and to come at the capital, infrastructure and human resource development levels, as well as the challenges faced

**9h45** Pause-café et réseautage ☕

**10h00 Modes de réalisation des projets d'infrastructure : avantages et risques pour les investisseurs**



**Ilan Dunsky**  
Associé et co-directeur,  
groupe des infrastructures et des partenariats public-privé  
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

- Distinguer les différents modes de réalisation des projets d'infrastructure
- Les méthodes de répartition des risques de projets
- Quelques avantages et désavantages des principaux modes de réalisation
- L'effet du choix du mode de réalisation sur le financement
- Les principales sources de financement
- La mitigation des risques
- L'effet de la crise financière actuelle

**11h00 Questions relatives aux relations de travail et au droit de l'emploi que doit connaître l'initiateur d'un projet de construction dans le cadre du Plan Nord**



**Yves Turgeon**  
Associé  
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

- Les relations du travail dans l'industrie de la construction :
  - Assujettissement des travaux
  - Cas spécifique des équipements de production
- La santé et sécurité au travail – la responsabilité du propriétaire à titre de maître d'œuvre pendant la phase de construction du projet
- L'application de la *Loi sur les normes du travail* en régions éloignées
- Les ententes pour l'implication d'autochtones à titre de salariés et pour l'application des lois du travail et de l'emploi
- L'utilisation d'entrepreneurs et de salariés étrangers
- Le régime de relations de travail et de l'emploi pendant la phase d'exploitation

**12h00** Dîner et réseautage pour les participants et les conférenciers



[J'ai aimé] la diversité au niveau des idées,  
des participants et des conférenciers.

François Amyot, Directeur régional des ventes,  
Golden Food Service (GFS)

Conférence sur le Plan Nord – décembre 2011

13h15 **Surmonter les défis liés à la conception et la réalisation de travaux en milieu nordique**



**Yves Cadotte, ing., M.Sc.A., M.B.A.**

Vice-président principal et directeur général  
Division Transport, Infrastructures et Bâtiment  
SNC-Lavalin inc.



**Pita Aatami**

Président  
Société Makivik (À CONFIRMER)

- Les défis techniques particuliers liés au climat et à l'éloignement
- L'analyse des projets sous l'angle du développement durable
- Les impacts sur les projets d'infrastructure réalisés en milieu nordique
  - Impact sur les coûts, l'échéancier, sur l'obtention des permis, sur l'approvisionnement des matériaux
- La planification des travaux dans un échéancier serré
- La gestion des risques en matière de santé et sécurité en milieu nordique
- Étude de cas : Société Makivik
  - What is Makivik?
  - What is Nunavik?
  - The "Plan North" & the "Plan Nunavik"
  - Société Makivik – Our own construction experience with social housing

14h15 Pause-rafraîchissement et réseautage

14h30 **Communiquer avec le gouvernement à chaque phase du développement des projets d'infrastructure**



**Manon Beauchemin**

Vice-présidente, Relations externes et affaires corporatives  
Cie Minière IOC

**Gérald Belley**

Directeur affaires publiques et gouvernementales  
HKDP

15h30 **Le développement durable et les projets d'infrastructure du Plan Nord**



**Stéphanie Prévost**

Directrice générale, Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles (CPESI)



**Emmanuelle Sauriol**

Directrice développement durable et responsabilité sociale d'entreprise, Dessau

- Développement durable : équilibre ou complémentarité
- Déterminer où développer les projets d'infrastructure en tenant compte du développement durable
- Les conséquences liées à l'accès territorial sur la population
- Le Syndrome – « pas dans ma cour »
- Les défis contre le mouvement environnemental : peut-on faire une omelette sans casser des œufs?
- La durabilité et résilience des infrastructures
- Les effets secondaires positifs et négatifs des infrastructures


16h30 **Mot de clôture des coprésidents de la journée et fin de la Conférence**

**5 raisons d'être présent!**

- ✓ Avoir une vue globale et une vision à long terme des besoins et des dépenses en infrastructure
- ✓ Industrie minière, maritime, portuaire, aérienne, ferroviaire, de la construction, du transport • Différents paliers gouvernementaux • Corporations de développement économique • Organismes du développement durable
- ✓ Prenez part à la discussion, aux questionnements et à la planification d'un plan d'infrastructure pour les prochains 3 à 5 ans
- ✓ Créez des nouveaux liens d'affaires pour l'avenir et renforcer vos liens d'affaires existants
- ✓ Apprenez de plusieurs dirigeants d'entreprises qui veulent s'impliquer et qui sont déjà impliqués dans cette étape critique d'un des plus grands chantiers de développement économique du Québec

Commanditaires majoritaires :

**Heenan Blaikie** Heenan Blaikie est l'un des principaux cabinets d'avocats au Canada. Notre expertise s'étend notamment aux domaines suivants : droit autochtone, énergie, mines, environnement, travail et emploi, transports, développement durable, infrastructures et droit municipal. Nous comptons plus de 575 avocats et professionnels au Canada ainsi qu'à Paris et à Singapour.  
[www.heenanblaikie.com](http://www.heenanblaikie.com)

 **Raymond Chabot Grant Thornton** Fondée en 1948, **Raymond Chabot Grant Thornton** compte aujourd'hui parmi les chefs de file dans les domaines de la certification, de la fiscalité, des services de conseil, du redressement d'entreprises et de l'insolvabilité. Son groupe Redressement et insolvabilité est le plus important réseau de conseillers en redressement financier et syndics de faillite au Québec. Cette force repose sur une équipe de plus de 200 employés disposant de plus de 100 bureaux au Québec, dans l'est de l'Ontario et au Nouveau-Brunswick. En tant que cabinet membre de Grant Thornton International Ltd, le groupe bénéficie de l'expertise d'un réseau actif à travers tout le Canada et dans plus de 100 pays et.  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Avec l'appui de :



Les frais d'inscription à cet événement et les dépenses qui s'y rattachent sont des dépenses admissibles aux fins de la Loi 5 (*Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre*) pour la formation de vos employés. Un reçu sera remis à chaque participant.

**Opportunités de commandites et d'exposition**

Profitez de notre événement pour promouvoir vos produits et services auprès d'un auditoire ciblé. Il existe d'excellentes opportunités de commanditer des cocktails et des dîners ainsi que des espaces d'expositions. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Patrick Savoy au 1-877-927-0718 poste 7313 ou par courriel à [P.Savoy@InstitutCanadien.com](mailto:P.Savoy@InstitutCanadien.com).

© L'Institut Canadien 2011



## Le développement des projets

# D'INFRASTRUCTURE du **PLAN NORD**

Les 4 et 5 avril 2012 • Hôtel InterContinental • Montréal

L'Institut Canadien fera reconnaître cette conférence par le **Barreau du Québec**. **Avis aux membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec.**

Dans la mesure où elles sont liées à l'exercice de vos activités professionnelles, nos activités de formation sont admissibles en vertu du *Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs*. Pour plus d'information : <http://formationcontinue.oiq.qc.ca/>

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Votre code de service prioritaire

351A12.WEB

CANADA POSTES	
POST	CANADA
Postage paid	Port payé
Addressed Admail	Médiaposte avec adresse
1175580	



Papier recyclable

Attention service du courrier : si non délivrable au destinataire, veuillez transférer au :

Président / VP, Directeur développement des affaires / Chef / Affaires Autochtones / Avocat - Infrastructure/Plan Nord

**OUI !** Veuillez m'inscrire à la Conférence sur

**Le développement des projets D'INFRASTRUCTURE du PLAN NORD**

Pour les réductions de groupes, contactez nous au 1-877-246-4832

FRAIS PAR PARTICIPANT	Inscription et paiement avant le 4 mars 2012	Inscription et paiement après le 4 mars 2012
<input type="checkbox"/> Formation (sur place)	1795 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%	1995 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Formation et 1 Atelier <input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B ou C <input type="checkbox"/>	2290 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%	2490 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Formation et 2 Ateliers <input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B ou C <input type="checkbox"/>	2785 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%	2985 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Formation et 3 Ateliers A, B et C	3280 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%	3480 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Webdiffusion en direct (la formation seulement)	1495 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%	

### PRIX PRÉFÉRENTIEL POUR LES EMPLOYÉS DU SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC ET POUR LES EMPLOYÉS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

<input type="checkbox"/> Formation (sur place)	1395 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Formation et 1 Atelier <input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B ou C <input type="checkbox"/>	1890 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Formation et 2 Ateliers <input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B ou C <input type="checkbox"/>	2385 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Formation et 3 Ateliers A, B et C	2880 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%
<input type="checkbox"/> Webdiffusion en direct (la formation seulement)	1095 \$ + TPS 5% + TVQ 8,5%

Un CD-ROM de tout le matériel de la formation (textes/présentations) est inclus dans les frais d'inscription des participants

Merci d'inclure une copie des documents \* de la formation (cartable) pour la somme de 195 \$ + 21,95 \$ de frais de transport (+ taxes en vigueur)  
\*Imprimés et transmis dans un délai de 4 semaines suivant la formation

Je ne peux pas assister, mais je souhaite acheter le CD-ROM aux frais de 320 \$ + 15,95 (expédition et manutention) + les taxes (TVQ/TPS).

## 2 Renseignements Professionnels

NOM DE LA PERSONNE \_\_\_\_\_ FONCTION \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ / ÉTUDE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE ( ) - \_\_\_\_\_ TÉLÉCOPIEUR ( ) - \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

TYPE D'ENTREPRISE \_\_\_\_\_ Nb D'EMPLOYÉS DANS VOTRE ENTREPRISE \_\_\_\_\_

PERSONNE DONNANT L'APPROBATION / FONCTION \_\_\_\_\_

## 3 Paiement

SVP facturer  VISA  MasterCard  AMEX  
NUMÉRO \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION \_\_\_\_\_

TITULAIRE DE CARTE \_\_\_\_\_

Ci-joint mon chèque de \_\_\_\_\_ \$ incluant la TPS et la TVQ payable à l'ordre de **L'Institut Canadien**  
(No de TPS - R106361728) (No de TVQ - 1213679577) PBN# 106361728P000

Virement bancaire (\$CAD) :

Merci de préciser le nom du (des) participant(s) et le code de la formation 351A12 comme référence.

Bénéficiaire : **L'Institut Canadien**

Nom de la banque : HSBBC / Compte n° 362-055319-001

Adresse : 150 Bloor St., suite M100, Toronto (ON)

BIC : HKBCCAIT / Succursale n° 10362

## 5 options faciles pour s'inscrire

**TÉLÉPHONE:** 1-877-246-4832

**TÉLÉCOPIE:** 1-877-927-1563

**COURRIEL :**  
[servicealclientele@InstitutCanadien.com](mailto:servicealclientele@InstitutCanadien.com)

**COURRIER : L'Institut Canadien**  
1250, rue University, C.P.516, Succ. B  
Montréal (Québec) H3B 3K3

**INTERNET :**  
[www.InstitutCanadien.com/infrastructure](http://www.InstitutCanadien.com/infrastructure)

**CODE DE LA FORMATION : 351A12-MTL**

## DÉTAILS ADMINISTRATIFS

LIEU : HÔTEL INTERCONTINENTAL MONTRÉAL  
ADRESSE : 360, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal, QC  
TEL.: 514-987-9900

### Réservations des chambres

Pour la réservation des chambres à Hôtel InterContinental, appelez le 1-800-361-3600. Mentionnez « **The Canadian Institute** » pour un rabais corporatif.

### Frais d'inscription

La formation, le matériel, les petits-déjeuners continentaux, les diners et les rafraîchissements sont inclus dans les frais d'inscriptions.

### Matériel du programme

Tous les participants recevront les présentations préparées par chaque conférencier sur un CD-Rom en format PowerPoint. Si vous avez payé et que vous ne pouvez pas assister à la formation, le matériel vous sera envoyé. Ce service est disponible sur demande uniquement. La demande doit être reçue 30 jours après la fin de la formation.

### Politique de paiement

Le paiement devra être reçu au complet avant la date de la formation. Toutes les réductions s'appliquent au tarif de la formation uniquement (à l'exclusion de tout supplément), ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et sont applicables dans leur intégralité lors de la commande. Les réductions de groupes sont disponibles pour les employés d'une même organisation.

### Politique en cas d'annulation et de remboursement

Pour toute annulation, veuillez faire parvenir un avis écrit au plus tard dix (10) jours précédant la date de la formation. Une note de crédit vous sera alors émise. À noter, que les frais d'inscription sont remboursables, déduction faite des frais d'administration de 25%. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé après ce délai. Aucun préavis n'est nécessaire au remplacement d'un participant. **L'Institut Canadien** se réserve le droit d'annuler un cours si jugé nécessaire, auquel cas, sera remboursée l'intégralité des frais d'inscription. **L'Institut Canadien** n'assume aucune responsabilité pour tout changement de date ou de contenu du programme. **L'Institut Canadien** se réserve le droit d'annuler tout programme jugé nécessaire, et dans ce cas, fournira un remboursement intégral de frais d'inscription, mais ne sera pas responsable pour les billets d'avion, hôtel et autres frais engagés par les inscrits. **L'Institut Canadien** n'assumera aucune responsabilité pour tout changement de date, du lieu, des conférenciers ou de contenu du programme.

### Informations erronées sur la liste d'envoi

Si vous souhaitez modifier les informations vous concernant, envoyez-nous le verso de la brochure par télécopie au 1-877-927-1563 ou par courriel à [data@institutcanadien.com](mailto:data@institutcanadien.com).